



## Contrôle caf avec allégations mensongères

Par **soprachine**, le 14/11/2024 à 18:57

Chers internautes de legavox.

Après une année de recherche de combat j'ai été convoquée au tribunal administratif de Strasbourg le 17 octobre dernier et voici la décision rendue par le juge.:

[14/11 12:47] P m Dispositif

Article 1. La décision du 11 janvier 2024 du président du département de la Moselle est annulée. Article 2. Mme M.est renvoyée devant le département de la Moselle pour que celui-ci tire toutes les conséquences du présent jugement sur ses droits au revenu de solidarité active.

J ai activé télé recours citoyen et suis venue à l audience avec mon colocataire.

Je fais pas président du tribunal de la forme outrancière du contrôle caf.

J'envisage maintenant un recours contre la CAF pour procédure abusive et irrégulière.

Merci

Par **Marck.ESP**, le 14/11/2024 à 19:05

Merci d'être revenue un an après pour nous donner cette information.

Bonne continuation à vous.